

## PAYS DE THELLE

# L'accueil des enfants se fait aussi en itinérance

Les haltes-garderies itinérantes de la communauté de communes Thelloise étoffent leur service avec l'ouverture d'un lieu dédié à Puiseux-le-Hauberger pour l'accueil occasionnel des enfants de 3 mois à 3 ans.

De notre correspondante **AGNÈS BURGER**

**C**e concept d'itinérance, presque unique en France, existait depuis plusieurs années. Mais nous l'avons fait fortement évoluer pour l'adapter aux nouveaux besoins des familles habitant dans les plus petites communes du territoire, qui ne disposent pas sur place d'un accueil ponctuel pour les jeunes enfants » explique Caroline Bill, vice-présidente de la Thelloise en charge de l'action sociale.

Le principe est simple : deux équipes de professionnels expérimentés de la petite enfance assurent chaque jour l'accueil occa-

sionnel des enfants âgés de 3 mois à 3 ans habitant dans n'importe quelle commune du territoire. La prise en charge se fait dans quatre villes : à Abbecourt et Puiseux-le-Hauberger les lundis et mardis, à Sainte-Geneviève les mercredis, et à Neuilly-en-Thelle les jeudis et vendredis. Ces accueils sont accessibles au lieu le plus proche du domicile, ou au lieu le plus commode pour les parents, en fonction de leurs contraintes et du jour de garde souhaité.

Chacune de ces communes met à disposition du service des locaux un ou deux jours par semaine. Seule la ville de Puiseux-le-Hau-



Ces haltes-garderies proposent chacune dix places en accueil régulier et deux en accueil occasionnel.

berger a pu proposer un local permanent, agréable et adapté pour les enfants et les équipes « qui peuvent disposer d'un lieu stable pour se retrouver » ajoute Caroline Bill.

## AGRÈMENT POUR LES ENFANTS PORTEURS DE HANDICAP

Certains enfants viennent de façon régulière « par exemple pour soulager une journée par semaine les grands-parents qui gardent les enfants les autres jours », et d'autres de manière plus occasionnelle. Ces haltes-garderies proposent chacune 10 places en accueil régulier et 2 places en accueil occasionnel. « Nous n'avons pas de problème

de capacité car ces haltes garderies sont avant tout destinées aux personnes qui ne travaillent pas et ont simplement besoin d'une journée ou de quelques heures de garde » explique encore Caroline Bill qui ajoute « cela permet également un accueil plus qualitatif. »

Ces haltes-garderies bénéficient également d'un agrément pour l'accueil d'enfants porteurs de handicap, avec la possibilité de les accueillir jusqu'à 6 ans.

Ce dispositif innovant est complété par des relais petite enfance itinérants, dont l'objectif principal est, pour Christelle Crapoulet, responsable du service petite enfance « de rompre l'isolement des assis-

tantes maternelles agréées en leur proposant des séquences de formation continue au travers d'ateliers thématiques. »

Angélique Ménard, responsable de l'équipe et ancienne directrice de crèche constate que « les enfants sont heureux de venir, et même s'ils ne viennent que ponctuellement, trouvent très facilement leurs repères. Ils ne pleurent quasiment jamais... C'est un concept très intéressant, et qui permet de se réinventer tous les jours ».

Après avoir exercé durant 20 ans en crèche, Aude Pelique conclut « C'est idéal pour les enfants et les parents et je m'y sens bien : je ne reviendrais pas en arrière. » ■